

# COP18 au Qatar

## Abonder le Fonds Vert et progresser vers les 100 milliards

### *La mobilisation de nouveaux financements internationaux pour lutter contre le changement climatique entre 2013 et 2020, un enjeu clé à Doha*

**Le climat représente déjà un surcoût très élevé pour les pays les plus pauvres.** Au Togo par exemple, on estime les besoins de l'adaptation de l'agriculture à 166 millions de dollars et les besoins pour l'atténuation dans le secteur de l'énergie à 522 millions de dollars d'ici 2030<sup>1</sup>. En 2009, le gouvernement togolais estimait le coût de la mise en œuvre du PANA à 23,3 millions de dollars. Les financements actuellement disponibles sont plus qu'insuffisants pour faire face aux besoins et difficiles d'accès pour la plupart des pays les plus vulnérables. L'Afrique globalement n'attire que 35% des financements climat et seulement 25% de ce montant est destiné à l'adaptation<sup>2</sup>.

**Comblent le fossé financier entre 2013 et 2020.** Entre 2010 et 2012, les financements précoces - quoique insuffisants et inégalement repartis - ont permis cependant d'accroître le volume des financements climats comptabilisés dans l'APD. Leur fin annoncée en cette année 2012, sans nouvel engagement prévu à l'horizon 2020 - provoquera sans aucun doute un vide inquiétant pour les pays en développement, en particulier pour les PMA et les PEID et leurs populations. L'accord de Copenhague engage les pays développés à mobiliser 100 milliards US\$ par an d'ici 2020. Mais pour l'instant, cet engagement reste très flou : où les trouver, comment et quand mobiliser ces sommes nécessaires sont des enjeux clé et prioritaires qui doivent trouver solution à la COP18.

**Affecter des ressources au Fonds Vert :** Le Fonds Vert a été créé au sommet de Cancun fin 2010 avec la vocation de devenir le canal principal d'allocation des finances climat. Quelques promesses, faibles au demeurant et non encore tenues - ont été faites pour son alimentation initiale. Les montants « promis » au Fonds Vert ne dépassent pas 1 milliard de dollars, bien loin des 100 milliards<sup>[1]</sup> de l'accord de Copenhague. Or, c'est bien aujourd'hui que les pays en développement ont besoin de financements nouveaux, additionnels, prévisibles et pérennes pour faire face aux besoins urgents d'adaptation et lancer les investissements nécessaires en matière d'énergies renouvelables et accessibles à tous.

**Pas de financements, pas d'accord politique à la CCNUCC.** La mobilisation de financements additionnels, pérennes et prévisibles est une condition sine qua non pour signer un accord multilatéral équilibré et équitable d'ici 2015. Les décisions sur les financements à la COP18 à Doha vont fort probablement grandement déterminer la suite des négociations climatiques. Sans financements internationaux et publics, les pays en développement ne seront ni disposés, ni en mesure de mettre en œuvre les actions proposées. Il faut de nouvelles formes de financements pour faire face à la fois aux enjeux d'éradication de la pauvreté ET d'adaptation. C'est déjà une avancée que de voir ces nouvelles formes de financement actuellement en discussion dans le cadre du programme de travail de la CCNUCC sur les financements climat. Il reste à souhaiter que ces efforts débouchent sur des décisions concrètes et positives. Les pays les plus vulnérables doivent contribuer à renforcer cette dynamique en soutenant l'adoption d'une ferme et claire sur cette question.

**Les crises des budgets publics ne doivent pas empêcher la mobilisation des financements publics nécessaires.** Il est vrai que la communauté internationale est confrontée à une vraie crise des financements publics. Les budgets des pays développés sont en difficulté, avec une entrée en récession pour un grand nombre de pays européens et nord-américains. Mais selon les rapports de l'OCDE et de la société civile, les pays développés ne respectent pas leur engagement pour l'APD, avec ou sans crise économique. Ces crises ne doivent pas servir de prétexte pour réduire l'APD afin d'abonder les fonds climat, comme cela observé dans le passé. Il n'est pas non plus question de recourir à des méthodes de comptabilisation qui gonflent artificiellement les chiffres, pratique longuement critiquée en ce qui concerne les financements précoces. Il va falloir coût que coût mobiliser des financements **publics**, en dégageant de nouvelles recettes.

**Les financements privés peuvent catalyser et non se substituer aux financements publics.** Pour la plupart des pays développés, il s'agit avant tout de mobiliser en priorité les financements privés. En effet, l'analyse de CPI montre que le

---

<sup>1</sup> Selon l'évaluation des flux financiers réalisée par le PNUD en 2011

<sup>2</sup> Selon le site [www.climatefundsupdate.org](http://www.climatefundsupdate.org) qui recense les financements régions par région.

secteur privé investit déjà presque 70 milliards de dollars<sup>3</sup> dans la lutte contre le changement climatique et qu'à lui seul, il pourrait largement mobiliser 100 milliards de dollars sans recours à aucun effort étatique. Sauf que dans la lutte contre les changements climatiques et en vue d'une véritable justice climatique, c'est la responsabilité des Etats qui est engagée à « *fournir la totalité des ressources convenues et encourues* » pour aider les pays en développement à soutenir leurs actions contre les changements climatiques. Il ne saurait être question que les pays responsables se dérober à cette responsabilité morale et juridique. Par ailleurs, le secteur privé ne peut se substituer aux Etats parce qu'il n'a pas vocation à financer sous forme de dons, pourtant nécessaire pour réparer les injustices liées aux impacts du changement climatique. Et parce que l'expérience et la loi économique démontrent l'incapacité du secteur privé à financer l'adaptation, souvent à but non lucratif, ou à lancer les investissements nécessaires mais plus chers en matière d'atténuation. La lutte internationale contre le changement climatique exige des fonds publics, nouveaux, prévisibles et pérennes, lesquels pourraient servir de levier aux fonds privés.

**Une solution: les sources publiques, nouvelles et additionnelles de financement.** On ne peut que constater l'insuffisance notoire de l'APD, le non respect des pays développés à déboursier 0,7% de leur RNB, la gestion contestée et inéquitable des financements précoces, la confusion totale qui règne pour déboursier concrètement 100 milliards par an pour le climat. Heureusement, de nombreux rapports internationaux<sup>4</sup> ont identifiés de nouvelles sources de financements capables de générer des financements substantiels, publics mais indépendants des conditions budgétaires des Etats, et même en mesure d'apporter un double dividende. Ces nouveaux mécanismes pourraient habilement compléter les contributions budgétaires classiques et accroître fortement le volume des financements publics pour le climat. Par exemple :

- Une **taxe sur les transactions financières**, qui pourrait générer en Europe jusqu'à 30 milliards<sup>5</sup> d'euros chaque année tout en limitant la volatilité des prix sur les marchés ;
- Une **réforme progressive des subventions à la production d'énergies fossiles** financées par les banques de développement pour les investir dans les énergies renouvelables ;
- Une **taxe sur le transport maritime international** qui pourrait générer entre 10 et 15 milliards US\$ par an d'ici 2020 pour financer la lutte contre le changement climatique et réduire les émissions croissantes du transport maritime. A condition qu'elle n'ait pas d'impact économique net sur les PMA et les PIED ;
- **Les recettes issues de la mise aux enchères des quotas CO2 du secteur aérien sur le marché européen:** qui représente aujourd'hui environ 1 milliard d'euros entre 2013 et 2015 mais qui représentera beaucoup plus si le prix du CO2 remonte.

**La COP18, avec le soutien des décideurs africains, doit permettre des avancées cruciales.**

- ✓ *Les pays développés s'engagent à doubler le volume des financements précoces entre 2013 et 2015.*
- ✓ *Et à dédier jusqu'à 15 milliards US\$ entre 2013 et 2015 pour abonder le Fonds Vert*
- ✓ *Proposer une trajectoire de financement - en s'appuyant sur les recommandations du rapport de la COP sur les financements de long-terme : quelles sources ? à quelle échéance ? dans quels volumes ? - pour atteindre progressivement 100 milliards en 2020.*
- ✓ *Souligner le rôle complémentaire de nouveaux mécanismes financiers publics – taxes sur les transactions financières, sur les bateaux et les avions par exemple - dans la mobilisation de 100 milliards. A condition d'être équitables.*

<sup>3</sup> Voir étude de Climate Policy Initiative, Climate finance landscape, 2011.

<sup>4</sup> Les deux rapports sur les financements innovants pour le climat sont le rapport AGF sous l'égide de Ban Ki Moon (2010) et le rapport conjoint de la Banque Mondiale et du FMI à l'intention du G20 (2011).

<sup>5</sup> Selon les prévisions de la Commission Européenne en 2011